



Marseille, le mardi 24 janvier 2006

**Groupe de travail du SPPPI RETOUR D'EXPERIENCE
Réunion du 30 novembre 2005**

Communiqué de presse

Contact presse : Guy PISAPIA (04.91.83.63.63)
Mél : spppi.paca@industrie.gouv.fr

Le groupe de travail du SPPPI « retour d'expérience » sur les accidents industriels s'est réuni le 30 novembre 2005 dans les locaux de la DRIRE à Martigues. Il prépare la réactualisation du message d'information des pouvoirs publics sur les accidents (fiche Gravité/Perception), et un guide de bonnes pratiques en matière de retour d'expérience.

Cette réunion (la 4^{ème} de l'année 2005) comprenait des représentants des industriels, des élus, des associations, des CHSCT¹, du CYPRES, de l'INERIS² et de l'administration

Vers une généralisation de l'utilisation du message d'information aux pouvoirs publics en cas d'accident : fiche G/P (Gravité/Perception)

Depuis 1995, dans le cadre d'une convention signée avec le Préfet des Bouches du Rhône, les industriels relevant d'un Plan Particulier d'Intervention utilisent, pour informer les pouvoirs publics de la survenue d'un accident ou d'un incident, un message d'information rapide et formaté dénommé « fiche G/P ».

Le bilan du test d'utilisation de ce document réactualisé est tout à fait satisfaisant, il pourra être envisagé une généralisation de son usage.

Elaboration d'un guide de bonnes pratiques.

Le guide des bonnes pratiques en matière de retour d'expérience est un document qui doit être accessible à toutes les entreprises et notamment celles qui ne disposent pas d'un service de gestion des situations accidentelles : il doit permettre de tirer les enseignements en évitant le renouvellement des mêmes incidents.

Son élaboration passe par le repérage des bonnes pratiques en matière de retour d'expérience mises en œuvre chez les industriels de taille importante et structurés en conséquence.

La prochaine réunion du groupe de travail se tiendra le 15 février à Martigues. L'ordre du jour prévoit la poursuite de l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en matière de retour d'expérience.

¹ Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

² Institut National de l'environnement industriel et des risques